

ARMATURE 2000

Armature non tissée polyester pour système d'imperméabilité
Extérieur

DEFINITION

- ARMATURE 2000 est une armature non tissée polyester calandree pour systèmes d'imperméabilité TOP+IMPER I4.

DESTINATION et PROPRIETES

- ARMATURE 2000 peut s'utiliser sur supports irréguliers ou lisse en traitement ponctuel sur les fissures ou en traitement complet lors d'une étanchéité générale des parois, ainsi qu'en renforcement des arêtes vives (angles, saillies, retours techniques...).

MISE EN OEUVRE

- **Matériel d'application** : Brosse, rouleau, lisseuse ou taloche en plastique.
- **Recouvrable** : Voir fiches techniques des produits concernés.
- **Nettoyage du matériel** : A l'eau, immédiatement après utilisation.

PRECAUTIONS A OBSERVER

- Ne pas utiliser d'autre produit que TOP+IMPER SOUS-COUCHE ou TOP+IMPER LISSE ou TOP+IMPER MONOMAT selon les finitions choisies, pour fixer ARMATURE 2000

CARACTERISTIQUES

- Epaisseur : 0,6 mm
- Poids : 50 g/m²

CONDITIONNEMENT

- Grand rouleau de 1,00 x 50 m
- Petit rouleau de 0,22 x 25 m

ARMATURE 2000

DESCRIPTIF

Se conformer aux prescriptions des DTU en vigueur et spécialement au DTU 42-1

Pour les cas particuliers, consulter le Service Technique.

TRAITEMENT ENVISAGE	TRAVAUX PREPARATOIRES ET D'APPRET	MISE EN ŒUVRE DE L'ARMATURE 2000
<p><u>Traitement des fissures dont la largeur est supérieure à 10/10e de mm</u></p> <p>Travaux de renforcement (*) Concerne les parties horizontales telles qu'acrotères, appuis, bandeaux, épaisseurs de dalles, etc....</p>	<p>Se reporter aux Fiches Techniques Produits</p>	<p>Empâter le support au rouleau, soit 400 g/m² minimum de TOP + IMPER SOUS-COUCHE ou TOP + IMPER LISSE ou TOP+IMPER MONOMAT Maroufler l'armature en évitant de faire des plis. Sur l'armature tendue, ajouter 200 g/m² minimum de TOP + IMPER SOUS-COUCHE ou TOP + IMPER LISSE ou TOP+IMPER MONOMAT Après séchage (36 heures), appliquer le système de finition choisi.</p>
<p><u>Traitement en plein avec armature (classe I4)</u></p> <p><u>Système :</u></p> <p>TOP + IMPER LISSE</p>	<p>Se reporter aux Fiches Techniques Produits</p>	<p>Empâter quelques m² avec TOP+IMPER LISSE (minimum 400 g/m²) Maroufler l'armature en évitant de faire des plis. Sur l'armature tendue, ajouter 300 g/m² minimum de TOP + IMPER LISSE ou TOP+IMPER MONOMAT Les recouvrements entre lés feront au minimum 5 cm. Le lé supérieur doit toujours recouvrir le lé inférieur. Après séchage (36 heures), appliquer 1 couche de TOP + IMPER LISSE à 400 g/m² minimum.</p>
<p><u>Traitement en plein avec armature (classe I4)</u></p> <p><u>Systèmes :</u></p> <p>TOP+IMPER MAT TOP+IMPER STRUCTURÉ TOP+IMPER TALOCHÉ TOP+IMPER RIBBÉ</p>	<p>Se reporter aux Fiches Techniques Produits</p>	<p>Empâter quelques m² avec TOP+IMPER SOUS-COUCHE (minimum 600 g/m²) Maroufler l'armature en évitant de faire des plis. Sur l'armature tendue, ajouter 200 g/m² minimum de TOP + IMPER SOUS-COUCHE. Les recouvrements entre lés feront au minimum 5 cm. Le lé supérieur doit toujours recouvrir le lé inférieur. Après séchage (36 heures), appliquer 1 couche de ou TOP+IMPER MAT à 300 g/m² minimum. ou TOP+IMPER STRUCTURÉ à 1 800 g/m² minimum ou TOP+IMPER TALOCHÉ à 1 600 g/m² minimum ou TOP + IMPER RIBBÉ à 2500 g/m² minimum</p>
<p><u>Traitement en plein avec armature (classe I4)</u></p> <p><u>Système :</u></p> <p>TOP+IMPER MONOMAT</p>	<p>Se reporter à la Fiche Technique Produit</p>	<p>Empâter quelques m² avec TOP+IMPER MONOMAT (minimum 400 g/m²) Maroufler l'armature en évitant de faire des plis. Sur l'armature tendue, ajouter 400 g/m² minimum de TOP + IMPER MONOMAT Les recouvrements entre lés feront au minimum 5 cm. Le lé supérieur doit toujours recouvrir le lé inférieur. Après séchage (36 heures), appliquer 1 couche de ou TOP+IMPER MONOMAT à 400 g/m² minimum.</p>

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.